



Prévention des risques liés à l'activité physique - Sanitaire et Social

PRAP 2S

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains
- Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations

Contenu

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires

La démarche de prévention :

- Structuration missions et organisation du secteur
- Code du travail, principes de prévention
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou résident
- Identifier les situations de travail dangereuses
- Rechercher les déterminants
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique
- Dommages potentiels liés à l'activité physique

Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations :

- Situations pratiques de mobilisation (prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité)

Modalités

- Formation action
- Prise en compte des situations professionnelles spécifiques du milieu professionnel des participants
- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires
- Évaluation et certification selon le référentiel INRS

■ Durée

21 heures sur 3 jours non consécutifs espacés d'une à deux semaines

■ Public

Tous salariés, opérateurs et agents des secteurs du Sanitaire et Social

■ Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat INRS «acteur PRAP 2S» valable 24 mois

■ Lieu

- En intra

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis

SÉCURITÉ

Pour toute information complémentaire :

05 46 50 51 79

commercial.greta.agence-larochelle@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr